La Voie du Pacifique

Rapport des Pays en voie de développement
des Iles du Pacifique à la Conference des Nations Unies
sur l'Environnement et le Développement

Préparé par le South Pacific Regional Environment Programme (SPREP) *avec l'assistance financière de la Asian Development Bank et du Programme de Développement des Nations Unies.*

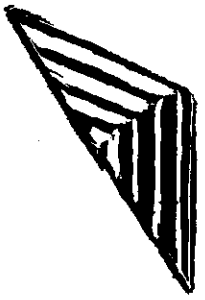

La Voie du Pacifique

Rapport
des Pays en voie de développement des Iles du Pacifique
à la Conference des Nations Unies
sur l'Environnement et le Développement

Préparé par le South Pacific Regional Environment Programme (SPREP) avec l'assistance financière de la Asian Development Bank et du Programme de Développement des Nations Unies.

Ce rapport a été rendu possible grâce aux efforts et aux conseils des groupes de travail nationaux mis en place pour la préparations de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Les présidents de ces groupes sont:

Iles Cook
Mr. Tamarii Tutangata
Secrétaire permanent, Bureau du Premier Ministre

Etats Fédérés de Micronésie
Dr. Eliuel Pretrick
Secrétaires pour les Ressources Humaines

République de Fidji
Mr. Bhaskaran Nair
Secrétaire permanent, Ministère du Logement et du Développement Urbain

Kiribati
Mr. Nakibae Teuatabo
Secrétaire pour l'Environnement et le Développement des Ressources Naturelles

République des Iles Marshall
Mr. Jiba Kabua
Secrétaires des Affaires Etrangères

Niue
Mr. Terry Chapman
Secrétaire du Gouvernement

Papouasie-Nouvelle-Guinée
Mr. Iamo Ila
Secrétaire, Département de l'Environnement et de la Conservation

Iles Salomon
Mr. Walter Ramo
Secrétaire permanent, Ministères des Ressources Naturelles

Tokelau
Mr. Foua Toloa
Directeur de l'Agriculture et de la Pêche

Tonga
Mr. Sione Latu'ulu Tongilava
Secrétaire du Bureau des Terres, de la Recherche et des Ressources Naturelles

Tuvalu
Mr. Tauaasa Taafaki
Secrétaire du Gouvernment

Vanuatu
Mr. Ernest Bani
Fonctionnaire responsable de l'Environnement, Ministère des Affaires Intérieures

Samoa Occidentales
Muliagatele Iosefatu Reti
Directeur adjoint, des terres et de l'Environnement

Coordinateur
Gerald Miles

Groupe d'experts
Muliagatele Iosefatu Reti
Suliana Siwatibau
Bob Thistlethwaite
Greg Votaw

Editeurs
Gerald Miles
Rosalyn Sharp

Graphiste
Catherine Appleton

Dessins couverture
Catherine Appleton
Pierre Pellerin

Photo's
Catherine Appleton
Ron Benyon
Martial Dosdane

Cartes
Gabriel Lawrence

Merci aux artistes du Pacifique et à Jean-Pierre Le Bars.

Traduction
A-Propos vertaalbureau, Utrecht (P-B)

Graphistes
Mediæval, Nijmegen (P-B)
Jeroen Helmer, Nijmegen (P-B)

Imprimerie
Leijn, Nijmegen (P-B)

Editeur en France
Europe Pacifique Solidarité
c/o DEFAP
102 Bld Arago
75014 Paris

Traduit de «The Pacific Way»: Pacific islands developing countries' report to the United Nations Conference on Environment and Development; PIDC report to UNCED, prepared by the South Pacific Regional Environment Programme

Préparé pour publication par le South Pacific Regional Environment Programme au siège de la Commission du Pacifique Sud à Noumea, Nouvelle Caledonie, 1992

© Copyright South Pacific Commission, 1992
La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction totale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à condition qu'en soit mentionnée la source

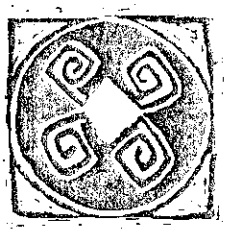

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU PRÉSIDENT
AVANT-PROPOS

LE CADRE

9 *Notre engagement*

11 *La région*

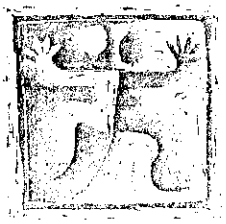

PROBLÈMES ET CONTRAINTES

15 *Changement de climat et élévation du niveau de la mer*

17 *Population*

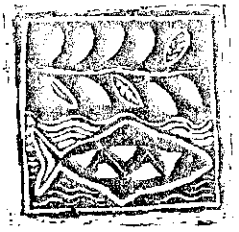

19 *Potentiel économique, chômage et pauvreté*

20 *Santé et environnement*

22 *Education et sensibilisation du public*

23 *Forte dépendance vis-à-vis de l'économie mondiale*

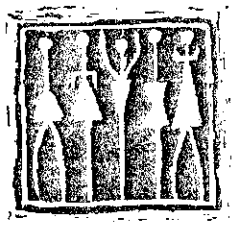

24 *Prises de décisions en matière d'environnement et de développement*

25 *Energie*

25 *Gestion soutenue des ressources terrestres*

29 *Dégradation des systèmes traditionnels*

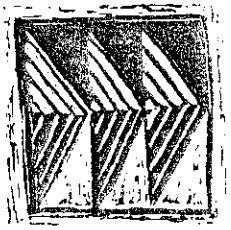

30 *Conservation de la diversité biologique*

32 *Développement soutenu des ressources côtières et marines vivantes*

34 *Gestion soutenue des ressources d'eau douce*

35 *Déchets, substances toxiques et dangereuses*

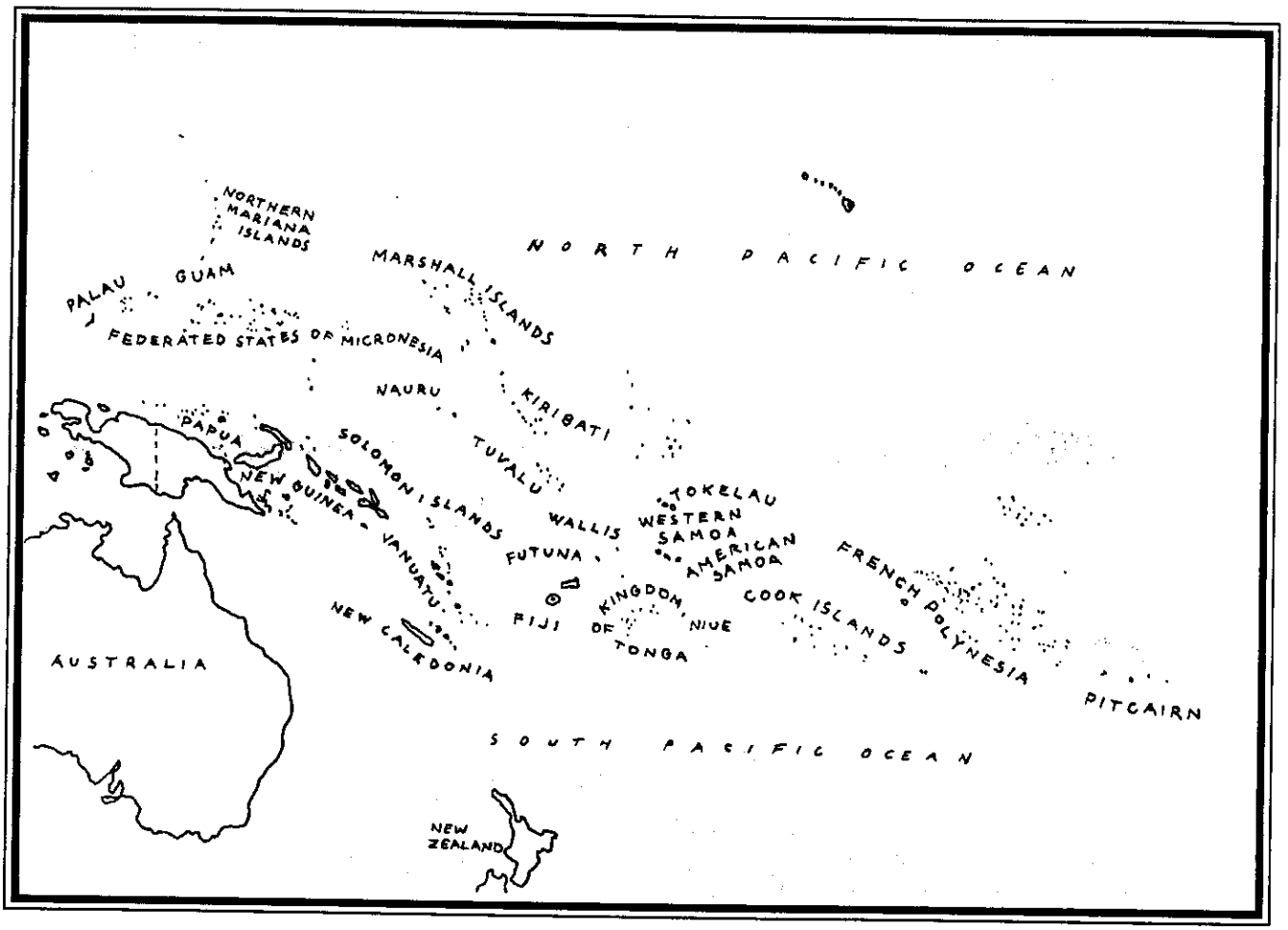

Le SPREP comprend 27 membres: 24 membres régionaux indiqués ci-dessus et 3 membres métropolitains – France, Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Pour la préparation de l'UNCED, 14 pays ont été classés comme Pays du Pacifique en Voie de développement. Les 14 pays ayant participé à l'élaberation de ce rapport sont:

Iles Cook

Etats Fédérés de Micronésie

République de Fidji

Kiribati

République des Iles Marshall

Niue

Palau

Papouasie Nouvelle-Guinée

Iles Salomon

Tokelau

Tonga

Tuvalu

Vanuatu

Samoa Occidentales

PRÉSENTATION

Le présent document dont le titre original en anglais est «The Pacific Way» a été élaboré par la Commission Environnement de la Région Pacifique Sud [1].

L'objectif principal de cette version Française est de mieux faire connaître cette vaste partie du monde, ‹découverte› par les Européens il y a seulement 200 ans. Par rapport à la version originale, disponible à la Commission du Pacifique Sud [2] cette traduction ne recoupe que les premiers deux chapitres faisant état des problèmes auxquels sont confrontés les habitants du Pacifique sur les plans de l'environnement et du développement. Le troisième chapitre – non traduit – constitue une ébauche de solutions aux questions soulevées précédement.

Parmi tous les ouvrages disponsible sur l'Océanie, l'originalité de celui-ci tient surtout au fait que ses auteurs sont tous originaires du Pacifique, nous offrant par conséquent un regard ‹de l'intérieur› sur leurs préoccupations actuelles.

Menacé par toutes sortes de défis, il est temps pour nous, public francophone, d'apprécier la richesse du Pacifique Sud à sa propre mesure et de prendre notre part de responsabilité dans sa recherche du meilleur chemin pratiquable pour l'avenir.

Solidarité Europe-Pacifique
Coordination Française
DEFAP, 102 Bd. Arago, 75014 Paris

(1) South Pacific Regional Environment Programme (SPREP)
(2) Commission du Pacifique Sud, BP D5, Nouméa, Nouvelle Calédonie

Lettre du Président

Quatrième réunion intergouvernementale SPREP

Nous sommes témoins des conséquences du sous-développement sur l'environnement. Nous savons également que la négligence permanente des problèmes de l'environnement peut, à long terme, limiter les chances du développement économique dans de nombreux pays insulaires du Pacifique. Ce qui a provoqué une prise de conscience des gouvernements du Pacifique Sud quant aux liens étroits qui unissent la protection de l'environnement et le développement économique.

Au niveau régional, cette prise de conscience fait partie d'un engagement permanent dans l'action en matière d'environnement. Les pays du Pacifique Sud ont montré qu'ils partagent de nombreuses préoccupations relatives à l'environnement et le développement et sont en train de renforcer le rôle du Programme Régional pour l'Environnement dans le Pacifique Sud (South Pacific Regional Environment Programme ou SPREP). Si des progrès considérables ont été obtenus en termes de protection de l'environnement au cours des dernières années, peu a été fait dans le sens de l'intégration à la fois de l'environnement et du développement dans les projets économiques et le processus décisionnel. Il est clair qu'il s'agit là d'un défi pour notre région si nous voulons nous assurer que notre mode de vie, nos cultures, nos économies et nos environnements puissent être viables pour les générations à venir. Le présent rapport, *La Voie du Pacifique,* comporte les priorités pour un développement viable et les actions que les pays insulaires en développement du Pacifique reconnaissent comme nécessaires pour transformer notre engagement en réalité.

Cependant, la voie empruntée pour un développement viable du Pacifique Sud ne peut être possible sans la volonté politique et la coopération des pays extérieurs à la région. Les problèmes d'environnement généraux comme le changement du climat et l'élévation du niveau de la mer, dont les causes sont extérieures à notre région, menacent les ressources terrestres et océaniques dont les insulaires et les économies du Pacifique sont fortement dépendants. En effet, les problèmes comme le changement du climat menacent l'existence même des petits Etats insulaires du Pacifique. L'absence de législation appropriée et/ou de ressources humaines, techniques et financières nous freinera dans la voie d'un développement viable. Ce sont là les difficultés essentielles auxquelles nous faisons face.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (UNCED) se propose d'inverser le cours de la dégradation de l'environnement et de jeter les bases d'un mode de vie viable. Il est de notre responsabilité à tous de garantir que ces ‹étapes› indispensables et le ‹mode de vie› évoqués par les Nations Unies aient un sens pour le Pacifique du Sud. Les pays insulaires pris séparément et la région du Pacifique Sud dans son ensemble, possèdent un caractère exceptionnel et une portée qui doivent se refléter dans les préparations et les résultats de l'UNCED. J'insiste fortement auprès de ceux qui s'efforcent d'atteindre les objectifs de l'UNCED d'œuvrer avec nous dans la concrétisation d'un développement viable dans le Pacifique.

Ratu Ovini Bokini
Ministre du Logement et de l'Urbanisation, Fidji

AVANT-PROPOS

Nos pays insulaires du Pacifique sont collectivement responsables d'une partie importante de la Terre. Nous sommes tout à fait conscients de cette responsabilité et avons, par conséquent, fait des efforts considérables dans nos préparations pour la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (UNCED) et c'est dans un authentique esprit de coopération régionale que nos préparations, véritable effort collectif, ont été réalisées.

Lors de notre troisième Réunion Intergouvernementale à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), en septembre 1990, les membres du Programme Régional pour l'Environnement du Pacifique-Sud (SPREP) ont demandé de l'aide pour la préparation de l'UNCED. Depuis cette réunion, nous avons parcouru un long chemin. Des Rapports Nationaux élaborés par des Commissions Nationales regroupant des représentants gouvernementaux, des consultants et des organisations non-gouvernementales, ont été soumis au secrétariat de l'UNCED en même temps que nos documents régionaux *(la Déclaration Ministérielle sur l'Environnement et le Développement et la Déclaration Régionale à la Troisième Réunion du Comité Préparatoire de l'UNCED).* Ces documents constituent ainsi les bases du présent rapport: *‹Sur les voies du Pacific, Rapport à l'UNCED des Pays Insulaires du Pacifique en voie de Développement›.* La structure et le contenu définitifs de ce rapport, lequel a trait essentiellement aux pays insulaires de notre région, ont fait l'objet d'un accord au cours du Second Atelier sur les Préparations du Pacifique Sud pour l'UNCED – Port Vila, 21-23 octobre 1991 – puis ont été revus par les pays participants.

Nous présentons ici un résumé des problèmes et contraintes relevant d'un développement viable ainsi que le consensus des pays insulaires sur les priorités à accorder aux actions futures. Un second document, *Environnement et Développement: une Perspective pour les Iles du Pacifique,* consiste en une synthèse des Rapports Nationaux et un complément d'informations intéressantes sur un développement viable de la région. Ces deux documents sont le fruit d'un travail considérable, redevable à un grand nombre de personnes.

Des remerciements particuliers doivent être adressés à la Banque Asiatique de Développement (ADB) et au Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP) pour leur appui financier. Une aide, à la fois financière et en nature, de nos partenaires australiens et néo-zélandais et de l'UNDP ont permis aux pays insulaires du Pacifique de participer aux réunions du Comité Préparatoire de l'UNCED.

Des pays continuent ce travail en esquissant les Stratégies Nationales de Protection de l'Environnement pour les 18 mois à venir. J'espère que ces efforts provoqueront une meilleure appréciation des préoccupations et aspirations de cette région exceptionnelle et encourageront tous à œuvrer pour que, dans le Pacifique, un développement soutenu devienne réalité.

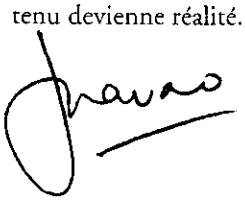

Vili A. Fuavo
Directeur du SPREP

Chapitre 1

LE CADRE

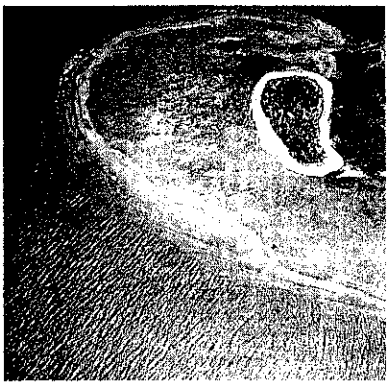

... l'objectif d'un «développement viable» est de survivre à jamais sur les atolls... La viabilité est l'idée que nous puissions survivre au jour le jour et ... à jamais!

Hon. Ieremia Tabai, GCMG
Secrétaire général, Secrétariat du Forum
(ancien Président de la République de Kiribati)

NOTRE ENGAGEMENT

Le présent rapport est la voix de quatorze Pays Insulaires en Voie de Développement du Pacifique (PIVDP), membres du Programme Régional pour l'Environnement du Pacifique Sud (SPREP). Il ne reflète pas les vues de nos partenaires développés de la région, ni directement ceux de leurs territoires, bien qu'ils aient tous participé à l'élaboration de plusieurs accords sur le développement viable de notre région. Ce rapport regroupe donc les ***problèmes et contraintes*** posés au développement viable et les ***priorités accordées aux actions futures*** que nous considérons fondamentales à la survie et à l'amélioration à long terme de notre région.

Une communauté dispersée

Notre région se caractérise par des îles ou des groupes d'îles qui partagent un destin commun dans l'évolution et l'histoire humaine. Souvent isolées les uns des autres par des centaines, voire des milliers de kilomètres, nos populations insulaires ont développé des cultures et attitudes autonomes uniques. La plupart d'entre nous occupent les plus petites zones habitables du monde et nous sommes très sensibles aux perturbations qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'Homme sur l'environnement à la fois général et local. Nous sommes également liés par notre dépendance extrême au climat, aux caractéristiques physiques et aux ressources biologiques de la mer et de la terre.

Nous, insulaires du Pacifique, partageons la même aspiration de développement économique et d'amélioration du niveau de vie de notre population. Pendant des milliers d'années, nous avons vécu selon un mode relativement viable dans nos environnements insulaires à un niveau de bien-être matériel assez modeste – un niveau que nous ne considérons plus comme adéquat. Nous sommes fortement engagés dans la préservation de l'harmonie qui a toujours caractérisé les rapports des insulaires du Pacifique avec leur environnement; nous ne voulons pas que la recherche d'un progrès matériel se fasse au dépens de nos systèmes et valeurs culturels ni qu'une menace soit portée en permanence sur nos ressources terrestres et marines qui nous ont permis des siècles durant de préserver la vie insulaire. C'est là que réside notre dilemme.

Comme sur toute île, les conséquences écologiques d'un développement mal conçu peuvent avoir des effets désastreux. L'histoire humaine récente de notre région comporte des exemples de stérilisation d'îles entières, due à la destruction de l'environnement par l'homme. Le développement non viable menace non seulement les moyens d'existence des insulaires mais aussi les îles mêmes et les cultures qu'elles génèrent.

Ces considérations nous ont naturellement rapprochés dans la recherche des moyens d'intervention sur les problèmes écologiques qui menacent les pays de notre région. Les perturbations climatiques et l'élévation potentielle du niveau de la mer sont des problèmes gravement préoccupants. De la même façon, notre dépendance vis-à-vis des ressources biologiques de la région est menacée par l'exploitation à grande échelle des ressources vitales terrestres et marines. La préoccupation d'éviter des effets catastrophiques du changement climatique et de préserver la richesse des espèces et des écosystèmes sous-tend notre intérêt dans les négociations pour des conventions générales sur le changement de climat et la protection de la diversité biologique.

Le consensus – un art de vivre

Bien que dispersés, les pays insulaires du Pacifique Sud constituent une famille très unie. Notre approche mutuelle du développement régional est tout simplement une extension des méthodes de gestion séculaires, lesquelles ont traditionnellement privilégié la coopération et l'approche consensuelle pour résoudre les problèmes.

Nos efforts de coopération pour un développement écologiquement viable sont exprimés par les déclarations consensuelles qui sont à la base de ce rapport:

- *Déclaration Ministérielle SPREP sur l'Environnement et le Développement*
  Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 8-9 juillet 1991;

- *Déclaration Régionale du Pacifique Sud à la Troisième Réunion du Comité Préparatoire de l'UNCED*
  Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 8-9 juillet 1991;

- *Plan d'Action 1991-1995 pour la Gestion de l'Environnement de la Région du Pacifique Sud*
  Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 8-9 juillet 1991;

- *Communiqué du Forum, Vingt-deuxième Forum du Pacifique Sud*
  Pohnpei, Etats Fédérés de Micronésie, 29-30 juillet 1991.

A travers son Plan d'Action et son programme de travail, le SPREP s'est révélé comme un forum intergouvernemental efficace pour développer un consensus sur les problèmes de l'environnement et pour atteindre les objectifs de la région en matière d'environnement. La base institutionnelle s'appuie sur deux nouveaux piliers:

- *la Convention sur la Protection de la Nature dans le Pacifique Sud*
  (Convention Apia);

- *la Convention sur la Protection des Ressources Naturelles et de l'Environnement dans la Région du Pacifique Sud et ses deux protocoles*
  (Convention SPREP).

Ces deux conventions sont entrées en vigueur en 1990 et sont administrées par le SPREP. Elles sont complémentaires et fournissent au Pacifique Sud une base légale sur laquelle reposent les programmes nationaux et régionaux en matière d'environnement.

Vers l'UNCED

L'aspiration à l'indépendance économique se trouve au cœur du développement socio-économique de la région. Notre histoire de coopération pour le développement et notre approche consensuelle pour résoudre les problèmes signifient que l'objectif d'un développement viable dans lequel nous nous sommes engagés a toutes les chances d'être réalisé. Le SPREP, la Commission du Pacifique Sud et le Forum du Pacifique Sud sont tous des organismes gouvernementaux qui, à travers l'approche consensuelle, ont été très importants dans nos préparations pour l'UNCED. Mais nous estimons aussi qu'il s'agit d'un objectif que nous ne prétendons pas atteindre seuls. A l'évidence, parvenir à ce but exige une coopération étroite avec d'autres régions du monde et l'aide soutenue de la communauté internationale. Aussi, sommes-nous prêts à assumer notre part de responsabilité.

Désireux de faire entendre notre voix en même temps que celle de nos voisins, nous avons participé activement au processus engagé par l'UNCED. Nous considérons l'UNCED comme une étape importante dans la recherche d'un équilibre entre les nécessités absolues de la protection de l'environnement d'une part et les impératifs du développement économique d'autre part.

La région

Le Pacifique Sud est une région exceptionnelle, non pas en raison de nos caractéristiques géographiques, biologiques, sociologiques et économiques que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde mais du fait de la combinaison de ces caractéristiques au sein de notre région. Le Pacifique Sud se distingue par de petits archipels dispersés dans le plus vaste océan du monde, l'extrême diversité des écosystèmes et des espèces, un niveau d'endémie extraordinaire, une dépendance éco-

nomique et culturelle très marquée à l'égard du milieu naturel, la vulnérabilité à toute une multiplicité de catastrophes naturelles, et une diversité de cultures et de langues, des pratiques et coutumes traditionnelles qui sont essentielles dans la relation étroite et particulière des peuples du Pacifique avec leur environnement.

En tant que région, nous sommes gardiens d'une grande partie de la surface terrestre. Nos Zones Economiques Exclusives (ZEE) occupent ensemble 30 millions de kilomètres carrés de l'Océan Pacifique – une zone trois fois plus étendue que les Etats-Unis ou la Chine, et 10 fois la superficie de l'Inde. Mais la partie émergée ne représente que 1,8% de ce total. Avec une population estimée à 5,8 millions seulement, notre capacité de protéger nos fragiles environnements contre les actions destructrices – externes et internes – rencontre des obstacles. Néanmoins, nous acceptons la responsabilité confiée à notre communauté, numériquement faible, dans la mesure où elle est essentielle pour un développement viable de notre région et du monde dans son ensemble.

Culture, coutumes et langue

La Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie constituent trois groupes ethniques qui ont une signification pratique dans la région. D'importants systèmes de pouvoir varient entre ces groupes. Chez les Mélanésiens, les fonctions de pouvoir sont détenues par les membres dominants de la société. Les chefs polynésiens sont désignés de par leur origine patrilinéaire tandis que les chefs Micronésiens relèvent en général d'un système matrilinéaire.

Groupements culturels de la région

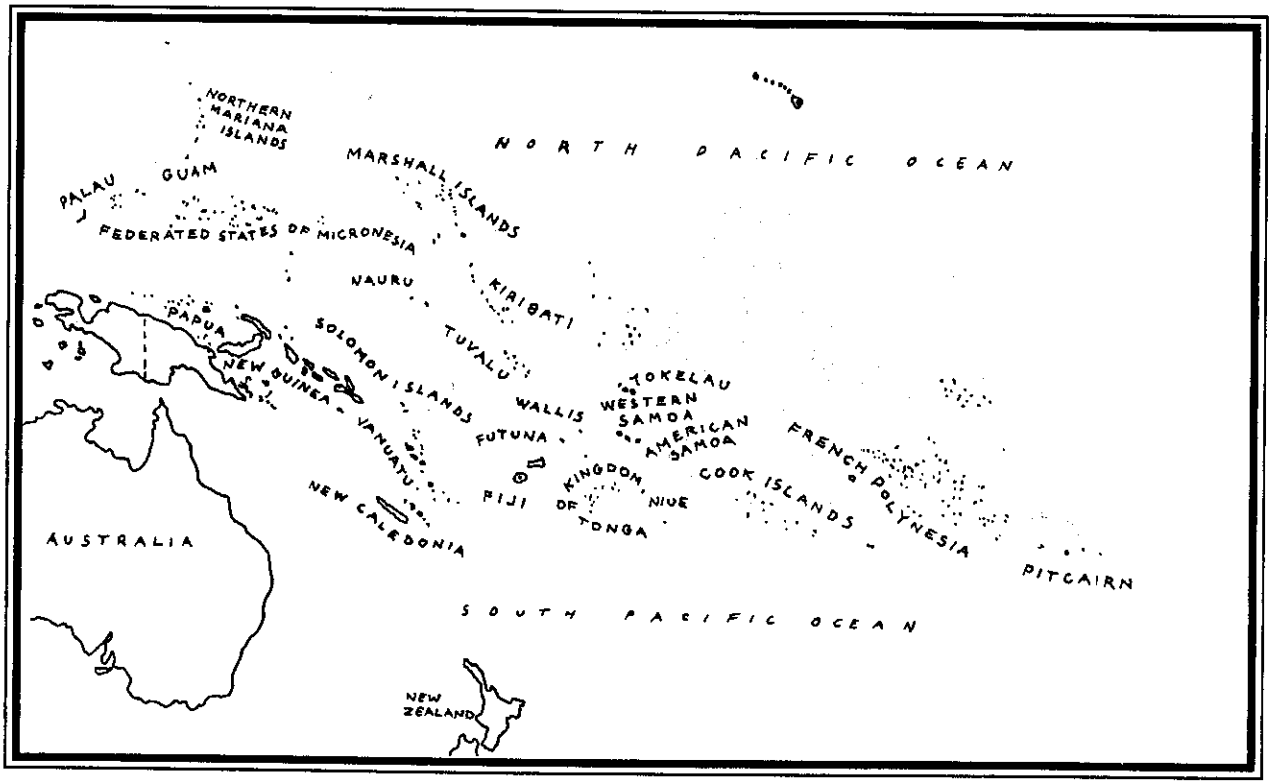

Mélanésie *Micronésie* *Polynésie*

Il est évident qu'une communication efficace est une condition sine qua non pour un développement viable. Alors que l'anglais et le français constituent les langues du commerce et des échanges dans toute la région, elles sont, en général, la seconde ou troisième langue des populations. Mais certains pays sont fortement préoccupés par la prédominance grandissante de l'anglais sur les langues locales à travers l'influence croissante de la télévision et de la vidéo. La préservation des langues locales est vitale pour la transmission du savoir traditionnel aux générations successives. Ce qui demande des efforts considérables, notamment en Mélanésie où, par exemple, plus de 700 langues distinctes seraient parlées en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) et plus de 100 dans les Iles Salomon et Vanuatu.

Savoir et pratiques traditionnels sont un aspect majeur dans la protection de l'environnement. En ce qui concerne des droits coutumiers de propriété foncière (qui existent dans tous les Etats insulaires indépendants du Pacifique, excepté le Royaume de Tonga), le contrôle communautaire exercé sur l'utilisation des terres et l'exploitation des ressources naturelles est très important. En outre, des interdictions particulières peuvent être imposées sur certaines pratiques ou sur la cueillette de certaines espèces ou dans certaines zones. Dans certains pays où l'autorité des chefs a diminuée, de telles mesure de protection ne sont plus totalement appliquées, voire caduques.

Les systèmes de droit de propriété foncière varient à travers la région mais sont généralement basés sur des modes de propriété communautaire des terres. Dans certains pays, des négociations sur l'utilisation des terres, comme l'exploitation d'une forêt, ne sont pas entreprises par les autorités nationales ou provinciales mais directement entre les partisans de l'entreprise économique et les propriétaires terriens coutumiers; le niveau du contrôle écologique in situ que les organismes gouvernementaux ont pu exercé s'est révélé, en pratique, assez limité.

Diversité physique

Nos pays insulaires sont d'une grande diversité quant à leurs caractéristiques physiques et économiques et leur richesse en ressources. Les pays mélanésiens: Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon et Vanuatu sont des prolongements ou des parties de chaînes de montagnes sous-marines. Ils comprennent des îles étendues, accidentées, principalement volcaniques qui sont généralement riches en ressources naturelles. Ils possèdent des terres relativement fertiles, des richesses minières et des ressources marines et terrestres vivantes en abondance.

La Micronésie et la Polynésie sont constituées de pays comprenant de petits archipels. Les Iles Cook, les Etats Fédérés de Micronésie (EFM), Tonga, lesSamoa occidentales sont quelques-unes des îles volcaniques dotées d'un sol riche; en revanche, la plupart des îles sont des atolls isolés, au sol pauvre. Parmi elles, citons Kiribati, les îles Marshall, Tokelau et Tuvalu, où le point culminant ne dépasse pas cinq mètres et qui, en moyenne, varie de un à deux mètres. Les mers de Polynésie et de Micronésie sont généralement riches en ressources vivantes et on affirme qu'elles ont des perspectives intéressantes en matière de ressources non-vivantes; mais outre ces cas particuliers, les ressources naturelles de ces archipels sont fortement limitées.

Fragilité Economique

Les économies et les environnements de nombreux pays insulaires du Pacifique sont extrêmement fragiles. Une fragilité due non seulement au système économique mondial mais aussi à leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles comme les cyclones. Des déficits commerciaux notables sont constatés chaque année et ne peuvent être équilibrés que par des apports financiers substantiels et permanents de l'étranger. Dans ces pays, notamment la Polynésie, les versements envoyés par les résidents à l'étranger, constituent une part importante de l'économie. Les autres sources d'échange avec l'étranger sont les revenus réalisés à l'exportation de produits agricoles (le coprah notamment), d'objets d'art et les cotisations payés aux ZEE par les pays étrangers pour les droits de pêche.

L'agriculture et la pêche demeurent les principales activités des îles et pour certaines d'entre elles, elles sont les seules sources de revenus à l'exportation. Tonga, les Samoa occidentales et les Iles Cook exportent une gamme étendue de produits agricoles. Pour les îles Fidji, le sucre est le produit d'exportation majeur, tandis que pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le café, le cacao, l'huile de palme, le riz et le coprah sont des produits d'exportation importants. Ailleurs dans le Pacifique, le coprah et autres produits issus de noix de coco sont les principaux produits d'exportation bien que les conditions du marché aient entraîné des diminutions importantes de la production de la plupart des pays.

L'isolement et la dispersion de la population liés au manque d'infrastructures de base dans le Pacifique Sud signifient que les coûts de transport, des communications et des services sont démesurément plus élevés en comparaison avec d'autres régions qui sont plus proches de leurs marchés d'exportation et de leurs sources d'importation. De ce fait, les coûts de ces éléments dans les programmes de coopération de développement sont extraordinairement élevés.

Les économies de subsistance et de rente coexistent dans l'ensemble du Pacifique. Actuellement, c'est l'économie de subsistance qui prédomine et ce sera probablement le cas pour des années encore. En même temps, tous les pays aspirent aux avantages matériels susceptibles de provenir d'une économie de rente. Le risque est que la tendance à l'accroissement de la masse monétaire diminuera la capacité de l'économie de subsistance à satisfaire les besoins en aliments de base et autres, acquis traditionnellement dans la forêt, le jardin ou la mer. L'intégration des économies de subsistance et de rente est un dilemme auquel on est confronté sur la voie d'un développement viable dans le Pacifique.

Ce cadre est fondamental pour comprendre l'avenir d'un développement viable dans le Pacifique. Sans une appréciation des caractéristiques physiques et culturelles qui nous confèrent une spécificité, toute discussion sur l'avenir du Pacifique sera vaine. Les problèmes et contraintes détaillés dans le chapitre suivant sont basés sur notre analyse de la région en ces termes et notre engagement dans sa préservation pour les générations futures.

Chapitre 2

PROBLÈMES ET CONTRAINTES

... nos îles ont une capacité limitée de prise en charge de leurs populations humaines. Il est clair que si nous voulons atteindre les objectifs sociaux et économiques que nous nous sommes fixés pour cette dernière décennie du XXème siècle, nous avons besoin de reconnaître les limitations physiques de nos pays insulaires ainsi que d'identifier les chances exceptionnelles qu'elles nous offrent.

Hon. Berenado Vunibobo
Ministre du Commerce, Fidji

Les quatorze problèmes suivants sont considérés comme les plus préoccupants pour notre région. L'ordre de discussion de ces problèmes ne renvoie pas à un ordre de priorité. La discussion de ces problèmes et contraintes s'inspire des Rapports Nationaux élaborés par les pays de la région dans leur préparation à l'UNCED.

CHANGEMENT DU CLIMAT ET ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER

Le réchauffement général et l'élévation du niveau de la mer sont les menaces les plus sérieuses pour l'environnement. Les pays insulaires sont particulièrement vulnérables car ils comprennent plusieurs centaines d'îles et d'atolls de basse altitude, abritent la majeure partie de leurs populations et de nombreuses activités économiques importantes dans leurs zones côtières, dépendent de réserves extrêmement faibles en eau souterraine potable, possèdent de surfaces limitées de terre arable et connaissent de grands risques de catastrophes naturelles extrêmes – par exemple, cyclones, sécheresse, tremblements de terre, éruptions volcaniques et mouvements tectoniques.

L'incertitude

Les proportions et la vitesse de l'élévation du niveau de la mer restent incertaines, ce quis ajoute d'autant plus à notre préoccupation, de même que le sentiment de détresse face à un impact sur l'environnement dont l'origine n'est pas issue du

Réchauffement général et élévation du niveau de la mer sont les menaces écologiques les plus sérieuses pour la région du Pacifique Sud

Pacifique. Les experts d'un jury Intergouvernemental sur le Changement de Climat prévoit une élévation du niveau de la mer de 3 à 10 cm par décennie, la plus probable étant de 6 cm par décennie et de ce fait, d'ici 2020, le niveau de la mer aura augmenté de 20 cm, avec un écart de 40 à 110 cm d'ici la fin du siècle prochain. Toute approche pour comprendre l'effet possible de ces élévations estimées sur nos atolls dont l'altitude maximale dépasse rarement les cinq mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, doit tenir compte de l'effet des cyclones et des tempêtes, des grandes marées et des fluctuations du niveau de la mer, associés aux effets d'El Niño sur l'élévation des niveaux de la mer. Pour illustrer notre vulnérabilité, en 1990 puis en 1991, les grandes marées les plus importantes de l'année dans les Iles Marshall ont presque inondé la zone urbaine de Majuro.

Effets prévus du changement de climat et de l'élévation du niveau de la mer sur la région (d'après Pernetta 1990, UNEP Regional Sea Reports and Studies N° 128)

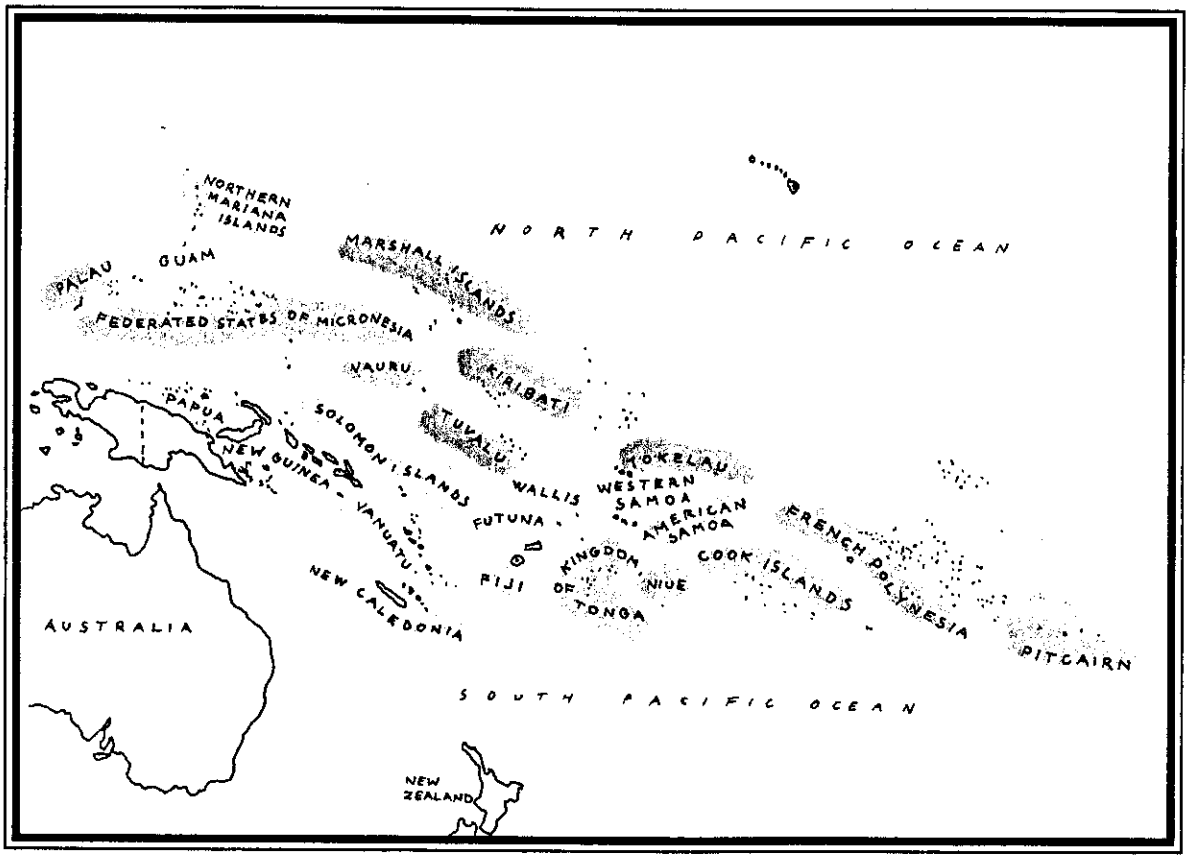

Effets radicaux possibles (peuvent se traduire par la disparition de ces Etats)

Effets sérieux (entraîneront des perturbations économiques et sociales avec migration inter-insulaire des populations et émigration)

Effets modérés à sérieux

Effets locaux sérieux

Notre vulnérabilité

La probabilité d'une élévation du niveau de la mer est une considération fondamentale pour tout projet de développement dans les atolls et autres îles de faible altitude du Pacifique. Même si des récifs-barrières coralliens continuent à croître en hauteur à la même vitesse que les mers, le littoral deviendra davantage enclin à l'érosion, les installations côtières menacées et la construction d'une nouvelle infrastructure côtière seront exposée à un grand risque. Il y aura perte des forêts de mangroves, de zones agricoles et des ressources de bois de chauffe. L'élévation de la température pourrait affecter la mortalité du corail, ferait disparaître les couches de zostère et décliner la pêche côtière.

L'élévation du niveau de la mer affectera les cultures du fait de l'infiltration d'eau salée dans les sources d'eau douce souterraine

Une conséquence particulièrement grave de l'élévation du niveau de la mer sur les atolls est l'effet probable sur les lentilles d'eau douce sous-jacentes aux atolls. Le risque d'infiltration d'eau salée augmentera du fait de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation des fuites latérales, et de la lentille d'eau douce qui devient plus mince; les ressources déjà rares en eau douce seront perdues ou au moins gravement affectées. A mesure que le niveau de la mer continue à s'élever, l'eau salée accédera aux adductions de pompage des puits d'eau souterraine, aux racines de cocotiers et autres arbres cultivés, sans épargner le taro cultivé en fosse, aliment de base le plus répandu.

En raison des préoccupations en matière de bien-être physique et social, de graves conséquences économiques sont à craindre; il est peu probable que des capitaux étrangers importants soient risqués dans des investissements à long terme dans les zones de faible altitude de la région.

Population

De nombreuses préoccupations en matière de ressources et d'environnement sont liées à des densités de population élevées et au taux de plus en plus élevé de la croissance démographique. Pour les Etats des atolls, trouver des moyens pour endiguer ou réduire la surpopulation est fondamental afin de parvenir à un développement viable.

Démographie rapide

Le croissance démographique rapide de la région est élevée, avec des taux de croissance naturels de plus de 2 pour cent, dans certains pays, avec plus de 3 pour cent et atteignant même 5 pour cent à Wallis et Futuna. Il est donc très probable que la population doublera dans les 20 ans à venir. Néanmoins, le contrôle des naissances n'est généralement pas un choix à faire dans le contexte socio-politique, notamment dans les pays où les opinions religieuses fortement ancrées à l'égard du contrôle artificiel des naissances et le prestige lié à la possession d'une famille nombreuse sere joignent pour assurer une croissance démographique très rapide.

Urbanisation

Les problèmes de population sont, en général, localisés et souvent liés à l'urbanisation et à l'expansion des centres où la population est établie. Dans les capitales des Etats des atolls, la densité de population est extraordinairement élevée – celle de Tarawa, Kiribati, rivalise avec la densité de Hong Kong et l'Ile Ebeye des Iles Marshall a une densité de population de 23.200 au kilomètre carré.

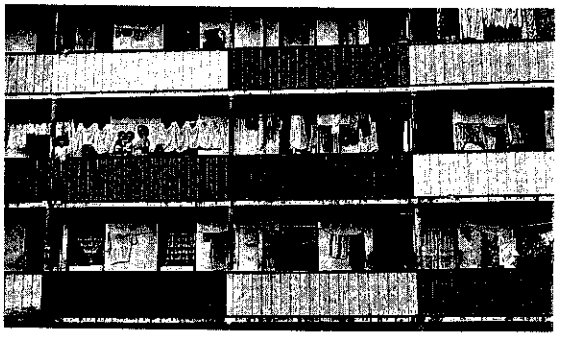

Une urbanisation rapide et l'expansion des centres de population établis exercent souvent une pression sur l'habitat et les infrastructures existants

On assiste dans toute la région à des mouvements de population: des montagnes vers la côte, des îles éloignées vers les capitales provinciales ou nationales et des zones rurales vers les centres urbains. Des structures scolaires, médicales et autres, inadaptées contraignent réellement les parents à émigrer vers les capitales provinciales ou nationales dans le souci d'offrir à leurs enfants de meilleurs chances de départ dans la vie.

La progression démographique se poursuit si rapidement que les gouvernements ne peuvent suivre des équipements et des services. Le taux de croissance urbaine dans une zone limitée se traduit par de fortes concentrations de population. Dans de telles situations de surpeuplement, on observe de nombreuses tensions qui sont généralement liées aux grands ensembles d'une métropole, y compris des taux de suicide élevés, une criminalité élevée et croissante et une espérance de vie faible. Les tensions peuvent même être accrues dans la mesure où elles sont aggravées par le nombre limité des services, une infrastructure plus faible, et le coût de la vie plus élevé, avec des salaires faibles et des taux de chômage élevés; l'eau est rare et l'eau souterraine souvent polluée, les toilettes peu nombreuses, la collecte des ordures limitée d'où la fréquence des maladies intestinales ansi que des infections auriculaires et oculaires. En même temps, les services médicaux et dentaires sont limités et les hôpitaux à court de personnel et sous-équipés.

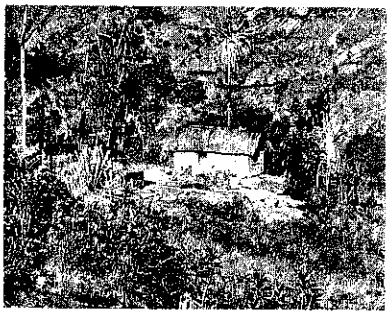

Une proportion élevée de la population de la région se trouve dans les zones rurales, notamment en Mélanésie

La terre n'est pas attribuée selon les lois coutumières de la propriété pour le développement de lotissements, d'où l'extension de bidonvilles; la terre à vocation agricole est perdue, et les forêts, lagons et récifs sont de plus en plus dégradés. Le traitement des ordures ménagères et des eaux usées devient un problème apparemment insurmontable, même dans les pays où il est concevable de disposer de terrains pour l'exploitation de décharges.

Cependant l'image de l'urbanisation doit être équilibrée. Dans les pays plus étendus du Pacifique Sud, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon et Vanuatu disposant encore de terres fertiles à exploiter, la proportion de la population vivant dans les centres urbains est toujours faible. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est urbanisée à 15-20 pour cent seulement. Et bien que les problèmes d'urbanisation se posent également à ces pays, ils sont cependant moins importants si l'on envisage l'ensemble de la population.

Emigration

C'est seulement dans les pays moins étendus, où il existe des accords d'émigration particuliers avec des pays métropolitains, comme les Samoa américaines, les Iles Cook, Niue et Tokelau, que quelques-uns – et seulement quelques-uns – de ces problèmes sont évités ou atténués. En fait, les problèmes sont exportés. Mais même à Tonga, où l'émigration réduit le taux annuel de croissance démographique à 0,2 pour cent, certains de ces problèmes existent en raison de la migration interne, notamment des îles éloignées vers la principale île de Tongatapu; et sur Tongatapu, les gens quittent les zones rurales pour la capitale Nuku'alofa.

Pour quelques pays, la perte notable de la population du fait de l'émigration vers les villes et les pays métropolitains engendre des déficits graves en ressources humaines – ainsi, par exemple à Tonga, il est difficile d'embaucher du personnel pour les travaux agricoles, même pour une rémunération relativement attractive.

Potentiel économique, chômage et pauvreté

Potentiel économique

Les caractéristiques économiques de nos Etats du Pacifique varient grandement en fonction de la richesse en ressources, des modes de consommation et de la capacité institutionnelle à supporter un tel développement. Comparés au reste de la région, les pays mélanésiens sont riches en ressources. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, comparée aux autres pays mélanésiens, est particulièrement riche en ressources marines et minérales: la mine d'or de Lihir dont l'exploitation sera amorcée vraisemblablement en 1992, sera la plus riche du monde, tandis que la découverte récente d'un gisement de pétrole dans la région de Kutubu peut mettre la Papouasie-Nouvelle-Guinée au premier rang des fournisseurs de pétrole dans la région du Pacifique Sud. L'or constitue une exportation importante pour les Fidji et des gisements d'or ont été découverts dans les Iles Salomon et au Vanuatu. La production de bois est une source d'exportation importante pour les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon et tous les pays mélanésiens disposent au sein de leurs ZEE de ressources marines vivantes et minérales abondantes.

La nature du développement et du potentiel économique est fortement conditionnée par le type d'île

A l'autre extrême, les Etats des atolls sont pauvres en ressources naturelles, leur seule chance de développement économique étant limitée aux ressources marines de leur ZEE largement inexploitées. Dans certains cas, les perspectives économiques peuvent être améliorées par l'accroissement du tourisme mais la difficulté et le coût élevé de l'accès à la plupart des atolls par le tourisme international peut limiter leurs perspectives.

Entre ces extrêmes – Mélanésie et atolls – en matière de richesse en ressources naturelles, les Samoa occidentales, Tonga et les Etats Fédérés de Micronésie sont en train de diversifier leurs économies à dominante agricole en direction de l'industrie légère et le tourisme. Ajouter une valeur d'exportation aux produits agricoles et marins déja existants retient davantage l'attention que de développer des marchés pour les produits spécifiques.

Chômage

Les difficultés économiques rencontrées par les Etats des atolls et aussi dans une certaine mesure par les autres pays du Pacifique, sont aggravées par l'augmentation rapide des populations avec une proportion élevée et croissante des jeunes incapables de trouver un emploi rémunéré dans le cadre de l'économie de rente. La population en âge de travailler augmente rapidement mais en général elle manque des capacités professionnelles et techniques nécessaires aux activités modernes en matière de services et de production.

Cette situation se retrouve dans un certain nombre de pays du Pacifique Sud. La jeunesse désœuvrée est plus fréquemment rencontrée dans les capitales nationales et provinciales où même les perspectives d'emploi dans l'économie de subsistance leur sont refusées. Ainsi, là où la migration n'est pas une perspective concrète, une partie de plus en plus importante des fonds publics sont affectés aux besoins des services sociaux et sont moins disponibles pour des initiatives propres à stimuler le développement économique. Le développement des infrastructures dépend davantage de l'aide étrangère et, vu le nombre croissant de jeunes chômeurs à charge, le financement devient de plus en plus contraignant et ne peut même pas recouvrir les frais généraux de base.

Pauvreté

La pauvreté est un problème qui fait son apparition dans un certain nombre de pays insulaires du Pacifique. L'urbanisation et l'orientation vers une économie de rente sont un élément de ce problème, notamment dans les pays aux faibles ressources, de même que la menace des modes de vie de subsistance viables et l'épuisement rapide des ressources naturelles par leur surexploitation. Ceci doit être compris et abordé par rapport à l'histoire, aux modes de vie traditionnels et aux changements économiques. Si les indicateurs économiques et sociaux conventionnels révèlent qu'un pourcentage significatif des populations insulaires du Pacifique se trouvent au seuil de la pauvreté, plusieurs communautés jouissent encore d'un niveau élevé d'abondance de subsistance obtenue à partir des systèmes traditionnels de gestion des ressources. Pour une grande partie de notre peuple, ce sont les indicateurs sanitaires et sociaux généraux et non économiques qui expriment le mieux la réalité de la pauvreté.

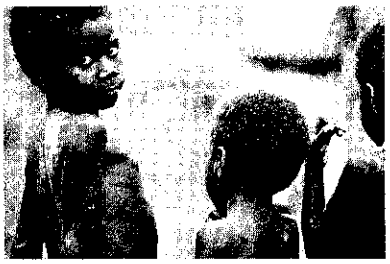

Santé et environnement

Les petites communautés isolées sont particulièrement vulnérables à la diffusion des infections et des effets indésirables de la dégradation de l'environnement local. Dans les pays insulaires du Pacifique, les problèmes sanitaires relevant de l'environnement sont fortement liés à l'approvisionnement et la qualité de l'eau douce et à l'introduction de matières polluantes dans l'environnement général. Là où se posent les problèmes des ordures ménagères et des eaux usées, la situation sanitaire est mauvaise, dominée par les diarrhées et autres problèmes gastro-intestinaux, notamment là où les sources d'eau douce sont polluées; les maladies cutanées et oculaires comme les conjonctivites et le trachome ne sont pas rares dans plusieurs pays en raison du faible niveau d'hygiène personnelle et des sources d'eau insuffisantes.

Maladies et troubles

Une incidence élevée des troubles nutritionnels et des maladies non contagieuses d'origine alimentaire ont fait leur apparition. Ces troubles et affections sont considérés comme des problèmes sanitaires majeurs liés à l'environnement et accompagnent souvent le processus d'urbanisation. Ceci est dû, d'une part, à la dégradation des systèmes de cueillette et d'agriculture traditionnelles et leur remplacement par des aliments traités importés et d'autre part, pour certains pays, à la grande consommation d'alcool. Il y a une très grande consommation de sucre qui à Tokelau, par exemple, s'élève à 1 kg de sucre par semaine et par personne. Un mode de vie de plus en plus sédentaire associé à de la nourriture toute prête importée s'accompagne d'une augmentation des affections comme l'hypertension, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'hyperurémie et certaines formes de cancer. L'arthrite, la goutte et la cirrhose sont toutes en augmentation.

Les troubles nutritionnels ont fait leur apparition dans la région suite à une combinaison de facteurs dont la substitution de denrées importées aux aliments traditionnels

Déchets toxiques et dangereux

L'historique des déchets domestiques dans la région a suscité une prise de conscience croissante quant au le danger que ces déchets posent à l'environnement du Pacifique et à la santé de ses populations. Néanmoins, la région en général n'a pas la capacité de contrôler la pollution due aux substances toxiques et dangereuses. En témoignent des laboratoires inappropriés et le manque d'équipes formées aux prélèvements sur le terrain et aux analyses de laboratoire. Un domaine qui suscite une préoccupation particulière est celui du contrôle des biocides résiduels (fongicides, pesticides, nématicides, acaricides...) dans les tissus végétaux et le sol au stade de la production et dans l'eau et les aliments lors de la consommation. Dans les pays souhaitant promouvoir le tourisme, de tels systèmes de contrôle sont indispensables pour conserver une réputation de lieu touristique sûr.

Un domaine de préoccupation particulière est le contrôle des biocides dans l'environnement et les denrées destinées à la consommation

Une autre préoccupation concerne le contrôle de l'importation, le stockage, la vente, la saine utilisation et destruction de ces biocides. Les pays du Pacifique ont des potentialités considérables pour renforcer leurs réglementations dans ce domaine. Néanmoins, une exigence fondamentale rarement satisfaite réside dans l'impression des étiquettes dans la langue locale ou commune, ou, dans les points de vente, la distribution avec le produit, de dépliants rédigés en langue locale. Une faible quantité de biocides est employée dans les systèmes agricoles traditionnels mais là où l'usage local est important (comme les plantations de café de la Papouasie-Nouvelle-Guinée), les degrés d'alphabétisation sont souvent faibles.

Éducation et sensibilisation du public

Rien ne mérite autant de priorité absolue dans les stratégies de développement que l'éducation et la formation de notre jeunesse. Aussi, beaucoup d'efforts ont-ils été consacrés dans ce but au cours de cette dernière décennie. L'alphabétisation augmente, certains pays enregistrant un taux d'inscription (mais pas nécessairement de fréquentation) à l'école primaire de près de 100 pour cent. Cependant l'alphabétisation est loin d'être généralisée. Elle n'est que de 30 pour cent en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'éducation et la formation de la jeunesse de la région seront fondamentales pour un développement viable

Les préoccupations majeures concernent la qualité de l'éducation scolaire et le besoin souvent exprimé de plus grands efforts à faire en matière de formation professionnelle, de programmes d'apprentissage et autres possibilités d'apprentissage sur les lieux de travail. L'éducation en matière d'environnement est une facette du processus scolaire plus large, et dans l'ensemble de la région, une importance considérable est accordée à l'éducation en ce qui concerne les problèmes de l'environnement, aussi bien dans le cadre du système scolaire que pour le grand public. Cependant, il a été constaté que cette matière ne bénéficie pas de la priorité qu'elle mérite. Les deux problèmes majeurs qui ont été identifiés sont: (a) la motivation des enseignants et leur attitude à l'égard du sujet et (b) le manque d'enseignants qui soient bien informés à propos de l'environnement.

Le matériel pédagogique provient principalement des pays industrialisés; seule une petite partie traite des problèmes locaux ou est disponible en langues locales; ce qui rend d'autant plus difficile la communication des problèmes locaux et les pratiques de gestion saines au niveau du village.

Le rôle des femmes et de la jeunesse

Dans plusieurs pays insulaires du Pacifique en voie de développement, les femmes sont traditionnellement les gestionnaires ‹au jour le jour› des nombreuses ressources naturelles de la région. De même, les femmes sont les dépositaires de la diffusion du savoir et de la prise de conscience concernant l'environnement auprès de leurs familles dans la mesure où dès leurs premières années, les enfants accompagnent leurs mères dans leurs tâches quotidiennes. Ce rôle est toujours présent en dépit des changements de mode de vie et de valeurs qui accompagnent le sys-

On ne souligne jamais assez les rôles essentiels joués dans l'économie et la gestion des ressources par les femmes et les jeunes de la région

d'éducation scolaire moderne. Bien sûr, l'ignorance sévit toujours parmi la jeunesse des îles du Pacifique. Par exemple, un manque de compréhension de l'importance écologique et culturelle des arbres a été une cause majeure de l'agro-déforestation.

Alors que le savoir traditionnel peut être transmis de cette manière, la réalité est que les femmes sont rarement consultées sur l'emploi des ressources et l'information importante sur l'environnement ne passe pas aisément dans ces groupes. Si les femmes et les jeunes n'ont pas accès à l'information sur l'environnement, un développement viable ne peut devenir une réalité.

Dépendance forte vis-à-vis de l'économie mondiale

Un aspect commun rencontré dans le Pacifique est la progression rapide des importations pour satisfaire la demande croissante en biens de consommation et autres avantages du commerce. L'auto-subsistance est largement assurée avec parfois même un certain commerce de produits ou d'autres biens qui viennent en surplus des besoins immédiats de la famille. Ceci prend la forme de troc direct ou une forme d'économie de rente, que ce soit en monnaie moderne ou en monnaie traditionnelle comme le coquillage (toea et kina) en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais comme la demande en argent comptant augmente pour payer l'éducation des enfants ou pour acheter des biens matériels autrefois considérés comme produits de luxe mais aujourd'hui essentiels ou encore pour acquérir des produits importés – plats préparés et boissons en bouteilles et boîtes -, le système de production de subsistance seul n'est plus approprié et est de plus en plus complété par des possibilités de salaires payés en espèces.

Le dur travail physique qu'impose le mode de vie de subsistance devient moins attrayant en comparaison avec des possibilités plus rentables de l'économie de rente. Une grande partie de ces revenus est dépensée pour les importations quelles qu'elles soient, moyennant seulement une taxation, des frais douaniers et des taxes à l'importation rentrant dans les caisses de l'Etat (certains pays appliquent des taxes sur les biens et services). Les pays deviennent de plus en plus dépendants de l'économie mondiale et dans ce processus, perdent une partie de leur sens traditionnel de l'autosuffisance.

Le commerce s'effectue par le troc direct ou par l'échange de monnaie locale

La bureaucratie, les aides, les services sociaux et les allocations en provenance de l'étranger jouent des rôles dominants dans les économies de nombreux pays insulaires du Pacifique. A Tuvalu, par exemple, les services de l'Etat représentaient, au cours de la période 1981-1985, 45 pour cent de la production économique totale. Sur la même période, le secteur des services gouvernementaux s'est accru de 25 pour cent, un accroissement un peu plus rapide que l'économie dans son ensemble. Cette croissance fut en grande partie financée par une aide étrangère accrue. Dans tout le Pacifique, à l'exception notable des Fidji, on observe un haut niveau de dépendance à l'égard de l'aide au développement (ou d'un soutien budgétaire dans certains cas) et ce, malgré le souhait de parvenir à l'indépendance et à la croissance économiques.

Les pays insulaires du Pacifique ne sont pas dotés de l'infrastructure technique nécessaire en vue de promouvoir et de parvenir à un transfert efficace des nouvelles technologies. Même pour les technologies bien établies, de nombreux pays ne disposent pas des compétences nécessaires à la maintenance et aux réparations. Dans plusieurs cas, l'exigence majeure qu'on attend de la technologie réside dans une gestion et une compétence technique qui soient appropriées à un développement des ressources naturelles écologiquement valable.

Prises de décisions en matière d'environnement et de développement

Samatra Pocking, W. Samoa

Accroître la sensibilisation du public est un facteur important pour améliorer les prises de décision en matière d'environnement et de développement

Les préoccupations écologiques à long terme sont rarement considérées comme vitales dans les projets de développement viable. Par exemple, les procédures d'évaluation des effets sur l'environnement (Environmental Impact Assessment ou EIA) sont toujours considérées comme superflues par certaines administrations, sinon engagées de mauvaise grâce lorsqu'une pression suffisante est exercée. Contrairement aux estimations économiques, financières et juridiques, ces procédures d'évaluation des effets sur l'environnement doivent être appliquées systématiquement pour apprécier les décisions gouvernementales ou les propositions de projets. Alors que tous les gouvernements de la région expriment leur total engagement pour un développement écologiquement solide, ces préoccupations ne se reflètent pas toujours dans les structures institutionnelles, les niveaux d'encadrement et les attributions de fonds pour les projets et la gestion de l'environnement. Les gouvernements du Pacifique sont généralement limités par le manque de ressources financières, ceci étant aggravé par le fait que les attributions budgétaires à la gestion de l'environnement constituent souvent une partie infime de l'affectation totale.

Une contrainte majeure est que seuls quelques gouvernements du Pacifique possèdent parmi leurs décideurs le personnel compétent pour évaluer ou contrôler les effets sur l'environnement, ou de se charger de cette tâche – à laquelle chaque nation est confrontée – eu égard à son ampleur. La plupart des pays du Pacifique ont à présent de petits organismes de protection de l'environnement mais qui sont généralement à court de personnel, souvent d'une formation et d'une expérience limitées. Pour les petits Etats insulaires, la formation et le recrutement de spécialistes de l'environnement est une préoccupation particulière.

Dans certains cas, cette situation peut résulter d'une appréciation erronée par les décideurs de ce que représentent les coûts physiques, psychologiques, sociaux et écologiques de certaines formes de développement pour la communauté. Dans une certaine mesure, ceci reflète l'absence totale de sensibilisation du public en ce qui concerne les principes d'un développement écologiquement viable; d'où la nécessité d'un plus grand effort pour accroître cette prise de conscience du public à l'égard de l'environnement.

Malheureusement, une information précise sur les écosystèmes et les ressources naturelles est rarement disponible pour les décideurs. Certains pays comme les Samoa occidentales, Fidji, le Vanuatu et les Iles Salomon réussissent mieux que

d'autres à cet égard mais l'information actuelle sur les ressources terrestres date souvent de l'époque coloniale des années soixante.

De nombreux pays du Pacifique considèrent l'absence de législation spécifique en matière d'environnement comme une contrainte majeure à un développement viable. Bien qu'il existe un corpus considérable de lois concernant les ressources qui comportent généralement des dispositions spécifiques à la protection de l'environnement, force est de reconnaître que, dans certains cas, cette législation est périmée ou inadaptée très difficile à administrer et à gérer. Par conséquent, dans la plupart des pays, la révision de la législation existante est une priorité absolue.

Énergie

En raison de l'absence de réserves de combustible fossile dans les pays insulaires du Pacifique (à l'exception de la Papouasie-Nouvelle-Guinée), la dépendance croissante à l'égard de cette source d'énergie est considérée comme un frein majeur à un développement économique viable. Par exemple, en 1989, Kiribati et Tonga ont importé respectivement 30 et 44 pour cent de leurs besoins énergétiques totaux; au Vanuatu et à Fidji, le pétrole seul a représenté respectivement 8 et 14 pour cent de la valeur totale des importations. Dans les pays insulaires plus petits, comme Niue, les Iles Marshall, Tokelau et Tuvalu, le coût de leurs importations de combustible a souvent dépassé les revenus de leurs exportations. La dispersion de la population de la région et les longues distances qui séparent les principaux centres de population font que la production et la distribution efficace de l'énergie est un problème fondamental. Au niveau local, dans les zones fortement peuplées, les sources de bois de chauffe deviennent rares. Ce qui encourage la déforestation et la dégradation des terres environnantes.

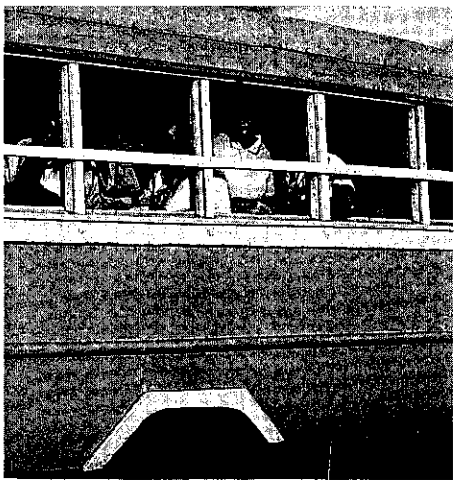

La dépendance croissante à l'égard des combustibles fossiles est considérée comme une contrainte pour un développement viable

Le lien qui unit les formes présentes de production d'énergie et les niveaux actuels de consommation mondiale particulièrement par les pays en voie de développement d'une part et le début du changement du climat d'autre part, est évident pour les pays du Pacifique Sud. Lorsque ce problème est considéré en même temps que la dépendance actuelle de la région à l'égard des combustibles fossiles, il n'est pas étonnant que plus de 80 pour cent des pays insulaires en voie de développement du Pacifique aient insisté dans leurs Rapports Nationaux à l'UNCED, sur la nécessité de sources de substitution renouvelables. Le développement d'une technologie qui produit une énergie de substitution, renouvelable, à échelle modérée et économiquement viable est cependant limité par l'absence de ressources, de personnel qualifié et de coopération technologique efficace.

Gestion soutenue des ressources naturelles

Pour la plupart des sociétés du Pacifique Sud, les ressources naturelles sont à la base de la majeure partie de leur subsistance et de leur production commerciale. Les taux de croissance démographique élevés et le remplacement des systèmes

d'exploitation traditionnels par des systèmes agricoles provenant de l'extérieur, l'exploitation minière ou forestière ont gravement porté atteinte à notre terre et aux communautés qui en dépendent. De telles tendences peuvent particulièrement porter préjudice aux îles les plus petites, surtout les atolls qui ont une surface de terre limitée, les sols pauvres et peu d'autres ressources naturelles.

Tenure des terres

Les systèmes de propriété foncière sont intimement liés aux pratiques de protection traditionnelles et généralement sur la préservation de l'environnement

Dans la région, les systèmes de tenure des terres sont extrèmement variables. Cependant ils se basent généralement sur des modèles de propriété terrienne communautaire. Dans certains pays placés jadis sous une administration coloniale une faible quantité de terre relevait de la propriété privée, surtout dans les grandes centres urbains et dans les zones côtières fertiles. Cette proportion est néanmoins faible : en Papouasie Nouvelle-Guinée 90% des terres sont régies par le droit coutumier, pour 83% à Fidji et 80% aux Samoa Occidentales. L'exception la plus significative est le Royaume de Tonga dont la constitution garantit à chaque Tongien de plu de 16 ans de posséder une parcelle de terrain dans la ville où il habite et une parcelle à l'extérieur, qu'il peut cultiver; cette propriété est enregistrée au cadastre. Dans certains archipels comme l'Etat de Yap faisant partie des Etats Fédérés de Micronésie, ou Atiu dans les Iles Cook, le droit coutumier reste valable jusqu'à l'extrême pointe du récif frangeant; à Tonga, la mer appartient à la Couronne et l'accès à ses ressources en est libre por tout ses habitants. Ces modes de tenure des terres sont profondément liés à des pratiques de conservation traditionnelles et ont aujourd'hui une incidence majeure sur l'établissement de zones protegées et sur la gestion de l'environnement en général.

Déforestation

L'exploitation non contrôlée et mal gérée des forêts suscite beaucoup de préoccupations

Comme pour le reste du monde, le Pacifique connaît une déforestation rapide. Dans les hautes îles de Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les Iles Salomon et au Vanuatu, on ne dispose actuellement que de peu de données sur la répartition géographique des différents types de forêt et leur évolution, qui permettraient de définir les taux et les proportions des pertes et d'assurer une saine utilisation des forêts au niveau national. L'exploitation commerciale du bois, l'établissement et l'éxpansion de plantations, les cyclones, les feux, les glissements de terrain et les effondrements massifs, tous ces facteurs contribuent à la déforestation des îles du Pacifique. La construction des routes associée à l'exploitation commerciale du bois et aux projets agricoles encouragent l'occupation des zones forestières à des fins agricoles après coupe du bois et défrichage des forêts. Néanmoins, c'est la déforestation non contrôlée et mal gérée qui constitue la préoccupation majeure.

Les implications de la déforestation sur la protection des sols, l'entretien des lignes de partage de l'eau et la diversité de l'habitat n'ont pas besoin d'être détaillées. Tous les pays reconnaissent dans une certaine mesure la valeur du reboisement des zones déboisées et/ou du boisement des prairies. Cependant, le taux de reboisement est relativement insuffisant par rapport à l'ensemble de la zone exploitée et par conséquent déboisée.

Dans les îles de basse altitude, notamment les atolls, la préoccupation s'exprime au niveau de l'agrodéforestation. Les systèmes traditionnels de production agricole de la région sont une forme de culture sur brûlis qui, dans certaines îles comme Yap (Etats Fédérés de Micronésie) et Tonga, ont été développés à un niveau très élevé de perfectionnement. Les arbres font partie intégrante du système de production

La construction de routes peut encourager l'occupation des zones forestières

agricole et sont plantés ou protégés au sein de jardins ou de villages, où ils fournissent des ressources considérables en aliments, bois et produits médicinaux. Les variétés d'arbres et d'arbustes sont importantes parce qu'elles font partie d'un ensemble de plantes utiles dans les jardins; dans certaines zones une grande partie des espèces d'arbres se réduisent en raison de la pression démographique, de la perte des contrôles traditionnels et autres facteurs, d'où l'incapacité de maintenir des systèmes communautaires autonomes et viables.

Dégradation des terres

Plus de 80 pour cent des 5,8 millions de personnes composant la population de la région vivent dans des villages ruraux et tirent l'essentiel de leur nourriture des systèmes de production de subsistance. Il y a relativement peu de temps, des aliments importés ont été ajoutés à la nourriture locale mais leur part varie: généralement plus élevée dans les petits états insulaires et ailleurs en fonction de la proximité du transport.

Dans l'ensemble de la région, les racines alimentaires constituent la source d'alimentation principale. Elles sont produites selon des pratiques de culture variables mais le plus souvent, la production est basée sur une jachère de forêt de 10-20 ans ou des jachères de prairie de durée plus courte. Il est rare qu'une terre soit cultivée en permanence – l'exception notable est le taro des marécages. Les aliments de base sont pour la plupart impropres au stockage, si bien que les systèmes de cultures doivent être efficaces – le but des cultivateurs est de produire un excédent significatif qui peut servir à l'échange de cadeaux dans le système ancien ou plus récemment pour des rentrées d'argent. Cette forme de production ne semble pas jusqu'à présent accroître les besoins en terres. Mais l'orientation vers la culture de rente a posé quelques problèmes.

La production vivrière est souvent contrainte à s'étendre aux terres peu productives

La culture de rente destinée à l'exportation comporte deux modes de production: l'arboriculture par de petits propriétaires fonciers villageois et les plantations à forte intensité de capital. La culture de rente villageoise est conduite dans les mêmes systèmes d'utilisation des terres et de propriété foncière que la production de cultures vivrières mais les besoins en terres pour des plantations plus étendues menacent les besoins actuels ou potentiels nécessaires à l'accroissement de la production vivrière.

Il est clair que la pression exercée sur les terres sera plus marquée là où il ne reste que peu ou pas d'espace pour l'expansion et où la population continue à augmenter. L'effet de la pression dans ces îles est d'entraîner inévitablement l'exploitation d'une partie des terres traditionnellement réservées à d'autres fins, sinon d'amener la production vivrière à s'étendre dans les terres de faible rendement, qui sont plus sensibles à l'érosion et qui ont des niveaux de fertilité naturelle plus faibles. L'érosion du sol est un problème qui se pose dans certaines zones de systèmes agroforestiers et de labours mais il est parfois surestimé. L'érosion provoquée par l'homme doit être distinguée de celle résultant de phénomènes naturels.

Dans des pays comme les Fidji ou les Samoa occidentales, où la disponibilité en bonnes terres arables est déjà limitée, les systèmes agricoles sont déjà en phase d'expansion, et l'agriculture de subsistance est en train de s'étendre aux types de sols et aux pentes de moins en moins productifs. Dans d'autres pays, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Iles Salomon, où seule une petite partie de la terre est actuellement utilisée pour l'agriculture et où il reste encore de l'espace pour l'expansion, l'augmentation de la production semble néanmoins provenir le plus souvent d'une culture plus intensive dans les zones déjà en production. Une telle intensification se traduira par une dégradation des terres soumises aux systèmes de culture actuels. Ceci représente le problème majeur à long terme en matière d'environnement terrestre de la région.

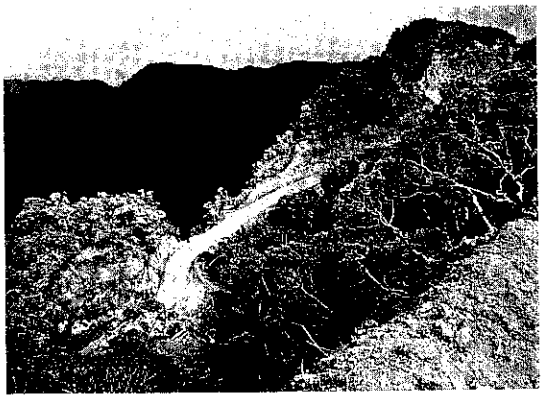

L'érosion du sol est un problème dans certaines zones soumises aux systèmes à la fois agroforestiers et de labour et là où des routes d'accès sont nécessaires dans les terrains en pente

L'exploitation des mines

La dégradation de l'environnement est inévitable du fait de l'exploitation minière, mais son étendue varie de la destruction totale du site minier à des effets d'intensité variable liés au traitement du minerai et à l'élimination des déchets. Les dégâts écologiques les plus importants sont localisés, le problème majeur vécu dans la région a été l'élimination de fragments riches en métaux lourds et/ou produits chimiques toxiques utilisés dans le traitement. Les uns et les autres peuvent avoir de graves effets sur les rivières, les ressources côtières et la végétation éloignées du site minier le plus proche. Lorsque la dégradation est localisée et que les propriétaires terriens estiment qu'ils ont été correctement indemnisés sur le plan financier, de tels dégâts semblent acceptables. Ce qui est souvent le cas du fait des avantages substantiels provenant de royalties, du développement des infrastructures, de l'emploi, de la formation, des services médicaux et autres.

L'exploitation de minéraux est une importante source de revenus mais aussi de dégradation inéluctable de l'environnement

Avec les espoirs soulevés par la découverte de l'or sur les îles de la «ceinture de feu» du Pacifique, une augmentation marquée des activités minières dans la région est concevable. L'activité minière sur les petites îles pourrait potentiellement détruise les ressources marines avec d'éventuelles conséquences sociales pour une population qui en est traditionnellement fort dépendante. L'exploitation au fond de la mer des ressources en cobalt et en manganèse est concevable mais actuellement il n'y a pas de telle exploitation dans le Pacifique. Dans l'ensemble du Pacifique, on a assisté à une véritable explosion des explorations de minéraux et de pétrole à la fois sur terre et dans la mer. De telles explorations nécessitent des procédures d'évaluation des effets sur l'environnement et le renforcement des sauvegardes écologiques mais elles sont rarement appliquées, d'où les dommages portés à l'environnement, notamment en matière d'érosion et de qualité de l'eau.

Une autre forme d'«exploitation minière» dans le Pacifique est celle du corail, du sable et de gravier sur les plages. C'est un problème spécifique aux petites îles avec des récifs frangeants pour lesquelles la seule véritable solution est de trouver d'autres sources de sable de construction ou de s'orienter vers des méthodes de construction ne nécessitant pas de béton ou de ciment.

Dégradation des systèmes traditionnels

Les systèmes de gestion traditionnels comprennent l'interdiction de la pêche sur certains récifs et pendant certaines périodes

Traditionnellement, certaines règles et procédures doivent être observées dans l'agriculture, la chasse et la pêche. Les populations du Pacifique développèrent des méthodes de conservation de la fertilité des sols comme l'alternance de culture et de brousse ou d'herbe en jachère, la fabrication de compost, associées à la production de taro cultivé en fosse sur certains atolls, et la construction de levées de terre; des interdictions furent sévèrement renforcées sur l'abattage de certains arbres ou la pêche dans des zones particulières du récif. Des interdictions temporaires furent imposées en ce qui concerne la chasse et la pêche au cours des périodes de reproduction et de pénurie du gibier. On doit également reconnaître que certaines pratiques traditionnelles, dont l'usage excessif du feu, ont des effets indésirables sur l'environnement comme en témoignent les vastes terres stériles, du fait de l'homme, dans les Iles Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les contrôles traditionnels, comme à Ra'ui dans les Iles Cook, n'étaient généralement pas appliqués dans un esprit d'éthique de conservation; ces contrôles étaient des moyens de gestion pratiques qui ont été développés tout au long de plusieurs générations afin d'assurer l'approvisionnement en aliments et en produits médicinaux. Ils pouvaient prendre la forme d'une interdiction permanente (tabu, tambu, taboo) ou de contrôle appliqué avant la tenue de certaines cérémonies communautaires pour constituer des réserves alimentaires, ou encore pour aider à reconstituer une ressource épuisée suite à tel événement ou à une calamité naturelle.

Bien que le savoir et les pratiques traditionnelles existent toujours dans le Pacifique, ils se perdent très rapidement

Au cours de ces dernière années, la prise de conscience quant au savoir et aux systèmes de gestion locaux s'est accrue rapidement au sein des organismes de développement et de protection internationaux. Ces systèmes sont susceptibles d'être appliqués à la gestion des sols, des forêts, des ressources hydrauliques, de la faune, des platiers corallienset de la pêche dans le Pacifique Sud. Malheureusement, la valeur des systèmes d'exploitation relevant du savoir local et la volonté exprimée par les Insulaires et les gouvernements insulaires de l'adopter et de l'appliquer dans la gestion des ressources naturelles ne se reflète pas dans l'attention qui lui est accordée par les professionnels et les conseillers en gestion des ressources naturelles de la région. Il y a eu également le souhait d'intégrer les coutumes et les contrôles d'exploitation traditionnels dans une législation moderne en vue d'allier la précision juridique et les pratiques coutumières. Si la protection des traditions est le souci principal, le mieux serait de confier cette tâche à des juristes formés dans les états insulaires de la région.

Le savoir local est en train de se perdre très rapidement du fait de conséquence de l'occidentalisation, l'industrialisation, l'urbanisation et partant, de la désaffection de la jeunesse à l'égard des traditions. Les élites intellectuelles dont la formation a

été souvent acquise loin de leurs propres communautés sont en général très peu au fait des problèmes locaux. Et c'est justement ces élites qui devront intervenir, dans les années à venir, pour décider des modes d'exploitation des ressources au sein de leurs communautés. Pour être optimale, leur compétence technique et politique doivent prendre en compte le savoir et les pratiques traditionnels de leurs aînés.

Conservation de la diversité biologique

Répartition et étendue de la diversité biologique

La région tropicale du Pacifique Sud est renommée pour les niveaux élevés de diversité et d'endémie des espèces. Richesse et endémie des espèces semblent les plus importants sur les grandes îles élevées du Pacifique occidental (Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Salomon et Vanuatu); elles le sont moins à l'est en partant des masses continentales ainsi qu'au sud et au nord loin de l'équateur. A l'exception des atolls, de hauts niveaux d'endémie sont observés dans toute la région du fait de l'évolution isolée des espèces insulaires. La région possède les systèmes de récifs coralliens les plus étendus au monde, avec des écosystèmes marins vastes et complexes. Neanmoins, l'étendue estimée de la diversité biologique n'est pas définitive que ce soit pour les systèmes marins ou terrestres, car les inventaires biologiques détaillés font défaut. On considère que 10 pour cent seulement des espèces tropicales ont été décrites.

La région est connue pour ses niveaux élevés de diversité et d'endémie des espèces

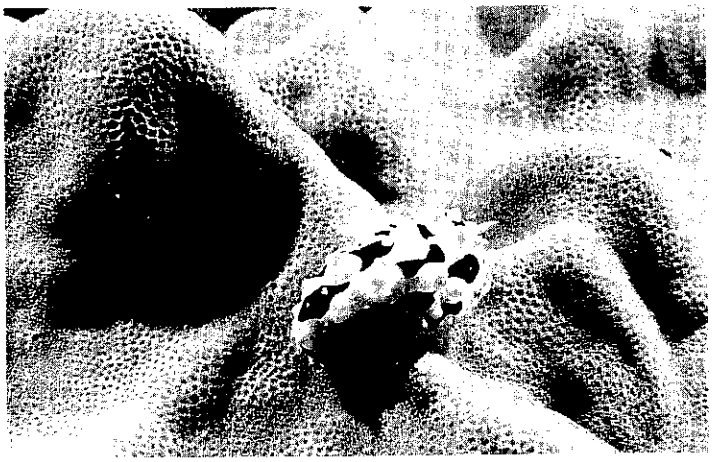

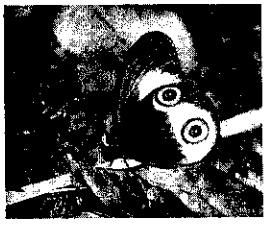

Notre population dépend fortement de ces ressources biologiques que ce soit pour sa subsistance ou pour son bien-être économique, social et culturel. La culture de toutes les sociétés insulaires est intimement liée à la diversité des espèces vivantes qui caractérisent les différents environnements insulaires. Cette affinité étroite avec le milieu naturel se traduit par l'utilisation très répandue d'une grande partie des ressources biologiques à des fins artisanales ou médicales.

Vulnérabilité des systèmes insulaires

La diversité biologique des îles et des espèces qui les composent est l'une des plus gravement menacée de la planète. On estime que près de 75 pour cent des mammifères et des oiseaux qui ont connu une extinction dans l'histoire récente, étaient des espèces insulaires, avec probablement encore davantage de disparitions dans le proche avenir. Les espèces endémiques peuvent s'éteindre en l'espace de quelques mois du fait de la destruction d'un biotope fragile ou par l'introduction de prédateurs, d'insecticides ou de maladies. La perte de tout biotope sur une île élevée

De par la destruction de biotopes fragiles, les espèces peuvent disparaître en l'espace de quelques mois

signifie vraisemblablement l'extinction des espèces végétales ou animales. La présence d'une colonie de chats sauvages ou de mangoustes sur une petite île suffit pour éliminer la plupart, voire la totalité, des espèces d'oiseaux et de reptiles indigènes.

Les systèmes insulaires sont considérés comme fragiles en raison de leur taille généralement petite et de leur caractère endémique. De par la taille, une grande partie de la terre, de ses habitants et de la mer voisine seront probablement affectés par des perturbations qui seraient pourtant des événements régionaux mineurs sur une terre plus étendue. Une forêt suffisamment étendue pour attirer l'attention des exportateurs de bois doit être nécessairement une forêt qui couvrirait une grande partie de plusieurs îles du Pacifique.

La reconnaissance de la signification et de la valeur de la diversité biologique est en train d'augmenter dans la région et l'inadéquation du statut actuel du système des zones protégées est largement admis. La mise en œuvre de politiques de protection de la faune et de la flore de la région demeure difficile en raison de contraintes financières et humaines et aussi par la contrainte particulière imposée aux gouvernements: la propriété foncière coutumière, compliquant ainsi les négociations sur la création de zones protégées et la compensation financière ou autres versée aux propriétaires terriens.

Contrôle des espèces nuisibles

L'introduction non contrôlée d'espèces nuisibles exotiques a été responsable de la grande perte de la diversité biologique, perte dont l'étendue n'est pas connue. Ce n'est qu'aujourdhui que l'on commence à se rendre compte des effets de l'introduction d'animaux nuisibles, notamment les mangoustes, les chats, les rats et les crapauds sur la faune indigène. Dans les Iles Salomon, des études récentes sur la faune n'ont pas pu trouver des espèces terrestres indigènes qui normalement vivent en altitude sur la montagne la plus haute de Guadalcanal, observant en même temps la présence d'une population de chats sauvages. En outre, les effets néfastes sur l'écosystème, exercés par des animaux «domestiques», y compris les chèvres, les chiens et même les moutons, ont été sévères dans certaines îles. Certaines espèces de mauvaises herbes et d'herbes introduites sont devenues très agressives dans leur nouvel habitat, submergeant la végétation naturelle.

L'envahissement de mauvaises herbes à croissance rapide comme ces framboisiers étouffe les plantes indigènes et empêche le développement du sous-bois

Tandis que certains affirment que le mal est déjà fait et que le seul recours est d'apprendre à vivre avec les problèmes provoqués par ces introductions, il demeure nécessaire d'instaurer un système efficace de quarantaine agricole afin de protéger nos pays contre de nouvelles introductions indésirables et d'endiguer la diffusion d'espèces nuisibles et de maladies. Les services de quarantaine existants dans le Pacifique sont en général à court de personnel étant donné le volume et l'importance des tâches qui leur sont confiées.

Développement soutenue des ressources côtières et marines vivantes

L'étendue limitée et la cencentration des ressources naturelles sur un espace réduit de plusieurs îles du Pacifique les rend particulièrement vulnérables à un développement inadéquat et à une mauvaise gestion. Pour certaines îles, l'océan est la partie essentielle de cette base de ressources avec des rapports mer/terre très élevés (Kiribati a un rapport de 4000/1). Contrairement à l'intérieur des îles mélanésiennes plus étendues, les îles du Pacifique sont de nature entièrement côtières.

La protection des côtes

La zone côtière supporte une diversité d'activités humaines, souvent de caractère vivrier ou traditionnel. Pour une grande partie du Pacifique, les récifs et les lagons sont la source essentielle des protéines alimentaires. Leur potentiel de production élevée est restreint par un grand nombre d'activités, certaines ayant lieu à une distance considérable du littoral.

Contrairement à l'intérieur des îles mélanésiennes plus étendues, les îles du Pacifique sont de nature entièrement côtières

- surpêche et emploi de poisons et d'explosifs pour la pêche:
- pollution due aux déversements d'eaux usées, d'engrais et de biocides, de déchets toxiques et de pétrole
- déversement d'ordures et revendications du littoral pour des chantiers de construction
- dégradation des mangroves de par leur utilisation comme décharges d'ordures, par l'abattage pour la confection de poteaux, et le feu et par la conception inadéquate de chaussées, de remblais et de digues
- sédimentation résultant de l'agriculture, de l'exploitation minière et des forêts, de l'exploitation minière des plages, du dragage des lagons et de la construction sur ces derniers.
- déversement d'eau souterraine contaminée
- récolte du corail et de coquillages par les touristes ou leur ventes à ces derniers; excursions sur les récifs.

Accrue des terres, dragage et construction sont un aspect du problème de la pollution des zones côtières

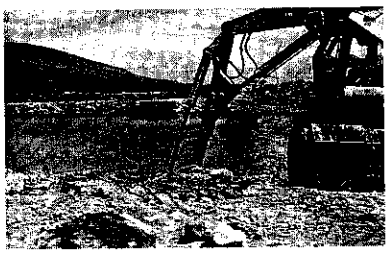

Les systèmes de contrôle de la qualité et de l'origine de l'eau sont particulièrement importants dans la protection des zones inter-marées et des récifs voisins des zones industrielles et urbaines. Néanmoins, si les analyses doivent être conformes aux normes internationales de contrôle de l'eau, la capacité des laboratoires existants ne peut fournir le niveau de contrôle requis. Les installations d'analyse et les efforts de contrôle existants sont dispersés dans un certain nombre d'organismes sectoriels plutôt que coordonnés.

Catastrophes naturelles

Outre ces effets occasionnés par l'homme sur les zones côtières et les ressources marines, le Pacifique est également fréquemment exposé à des catastrophes naturelles particulièrement dévastatrices. Les phénomènes les plus préoccupants sont les cyclones, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. Les îles ne sont pas toutes affectées par les cyclones. Ces derniers affectent rarement Kiribati, Tuvalu et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Depuis 1846, Tokelau a enregistré trois tempêtes, puis deux cyclones (Tusi et Ofa) au cours des cinq dernières années. Le

Dans toute la région, les environnements côtiers ont également payé un lourd tribu aux catastrophes naturelles

cyclone Ofa fut si violent que les vagues couvrirent complètement les îlots des atolls, emportant la couche arable; le sel restant empêchera pendant des mois la croissance végétale et contaminera la lentille d'eau douce rendant celle-ci trop saumâtre pour être bue. Aux Samoa occidentales, l'effet dévastateur d'Ofa en 1989 a été aggravé par le cyclone Val qui sévit 27 mois plus tard seulement.

Parmi les pays insulaires du Pacifique, la république de Vanuatu semble être la plus exposée aux cyclones: 29 au total entre 1970 et 1985, suivis des cyclones Eric et Nigel en janvier 1985 puis le dévastateur Uma en février 1987. Une étude récente a conclu que depuis 1940, dans chaque période de 20 ans, n'importe quel lieu de Vanuatu serait affecté par environ 10 cyclones.

La diversité des espèces marines

Le Pacifique Occidental possède la plus grande richesse en espèces marines au monde, avec plus de 3000 espèces différentes trouvées dans un seul récif. Les milliers d'îles sont entourées d'un complexe riche d'écosystèmes côtiers dont les mangroves, les couches de zostère et les lagons contigus aux estuaires. Pour une région d'une si grande richesse biologique, il y a peu de parcs marins pour préserver cet atout et ils sont souvent de petite taille. En effet, les programmes et plans de gestion des zones côtières qui intègrent l'exploitation et la protection viables des ressources sont en fait inconnus dans le Pacifique.

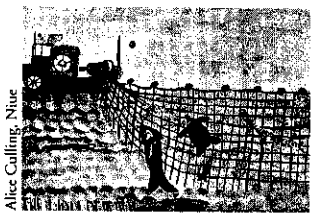

L'utilisation de filets dérivants par les pays éloignés des zones de pêche a été fortement combattue par la région

La ZEE de chaque pays comprend une partie très étendue de la zone totale et pour des pays comme les Iles Marshall, Kiribati et Tuvalu, les ressources marines proches du littoral constituent presque l'unique potentiel pour un développement économique substantiel. Le thon, espèce hautement migratrice, est la principale ressource de pêche et son exploitation est un processus de haute technologie, assurée essentiellement par les flotilles américaines et asiatiques. Malheureusement, certaines techniques et pratiques de pêche, comme l'emploi de longs filets dérivants ont menacé le maintieu de cette ressource. Alors que la possibilité

La viabilité des pêcheries côtières est essentielle pour les modes de vie de subsistance du Pacifique

contrôler ou d'exploiter pleinement leurs ZEE augmente, la connaissance des ressources reste insuffisante.

De même, les pêcheries côtières sont également menacées par la surpêche, la destruction des biotopes et la pollution des eaux lagunaires. Ces pêcheries sont indispensables à la subsistance des communautés insulaires du Pacifique et sont par conséquent d'une suprême importance pour la gestion des zones côtières.

Déversement de pétrole

La région du Pacifique Sud n'est pas traversée par les routes maritimes majeures de transport international du pétrole. Il n'y avait donc guère de problèmes avec les déchets pétroliers si ce n'est le pétrole déversé par les bateaux dans des zones portuaires localisées. Ces déversements proviennent généralement de fuites dans les raccordements pendant le déchargement de produits pétroliers dans les réservoirs côtiers, mais les déversements illégaux de fonds de cale contaminées par le pétrole sont également signalés. Cependant, le risque de déversement important de pétrole est toujours présent quand il s'agit de pétroliers approvisionnant la région. Un effort concerté est amorcé pour accroître la capacité de la région à traiter une telle urgence.

Gestion soutenue des ressources d'eau douce

La gestion de l'eau douce est un problème critique pour le développement viable des petits pays insulaires

La qualité de l'eau dans les îles élevées, comme les Iles Salomon, est généralement acceptable, avec des problèmes spécifiques survenant dans les villages situés dans des environnements fluviaux et en bordure des estuaires inondés où l'eau peut être de mauvaise qualité mais encore potable. En revanche, dans les atolls de basse altitude, les déchets dissous ne sont pas filtrés par le sol en raison de la faible teneur en argile. Le niveau hydrostatique de faible hauteur et peu profond signifie que la pollution atteint rapidement l'eau souterraine. Dans certaines communautés d'atolls que la sécheresse peut contraindre à utiliser une eau souterraine polluée pour la boisson et la cuisson, des problèmes sanitaires comme la diarrhée et l'hépatite sont fréquents, avec parfois des débuts d'épidémie de typhoïde et même quelques cas de choléra à Kiribati, Tuvalu et dans les Iles Marshall.

Les gens vivant dans les zones calcaires peuvent également souffrir de problèmes sanitaires, du fait de la carence en iode se traduisant par le goitre. Les premiers programmes de santé publique dans le Pacifique qui ont fourni des injections d'iode et l'utilisation de sel iodé ont été abandonnés et ce problème éco-sanitaire a fini par resurgir.

Des problèmes localisés concernant les pesticides et les herbicides, attribués essentiellement au rejet imprudent et excessif de biocides près des courants ou directement dans l'eau ont été signalés. L'emploi d'autres produits chimiques, comme les engrais, est limité et n'a pas été jusque là considéré comme un problème majeur mais la tendance croissante à la production horticole intensive accroîtra le risque de pollution à partir de ces produits.

Les petites îles coralliennes larges de moins de 400 mètres ne disposent pas d'eau douce. Sur les îles coralliennes plus étendues, l'eau souterraine est extraite de la

lentille d'eau douce flottant à la surface de l'eau salée. La forme et la taille de la lentille d'eau douce sont conditionnées par le volume et la périodicité des pluies, les marées, l'infiltration, la conductivité hydraulique et de la vitesse d'extraction. Le problème majeur de l'eau souterraine est la contamination des sources d'eau potable par l'infiltration d'eau salée, les produits chimiques agricoles et autres substances nocives ou dangereuses, et notamment pour l'eau souterraine des atolls par les déjections humaines et animales. Le problème est d'instituer des programmes de contrôle, cette préoccupation ne se limitant pas à l'eau uniquement. En général, la possibilité de contrôler les résidus chimiques, les médicaments et les hormones dans l'alimentation en vue de protéger les consommateurs est très limitée; la capacité de procéder à des tests de toxicité et de persistance d'agents chimiques agricoles dans les sols et les plantes afin de protéger la population contre leur emploi sans discernement est également limitée.

Déchets et substances toxiques et dangereuses

Les caractéristiques géographiques de certaines îles du Pacifique, leur isolement et localisation sur de l'océan, leur dépendance à l'égard de ressources marines et terrestres limitées les rend très vulnérables à la contamination par les déchets toxiques et dangereux, ainsi qu'aux matériaux radioactifs.

La plupart des PIVDP sont confrontés à de sérieux problèmes liés aux ordures ménagères et aux eaux usées

Tous les pays du Pacifique Sud partagent le même problème de traitement des ordures ménagères et des eaux usées, notamment suite à l'urbanisation. La pollution due aux déchets et déversements industriels, les décharges implantées dans des sites inadéquats et mal gérées et le rejet de produits chimiques toxiques sont des facteurs qui contribuent singulièrement à la pollution marine et à la dégradation du littoral. Il y a aussi une préoccupation grandissante quant à l'importation des déchets toxiques et dangereux en provenence des pays industrialisés.

Une grande quantité d'ordures ménagères et de déchets est générée par l'urbanisation rapide, une augmentation aussi rapide dans les aspirations d'un ‹niveau de vie› plus élevé et donc la demande en produits d'importation en boîtes, emballés dans du plastique ou en bouteilles. Avec d'une part des zones de terre limitées autour de nombreux centres urbains, et d'autre part des récifs, des lagunes ou des pêcheries côtières particulièrement sensibles à la pollution, la plupart des pays insulaires du Pacifique en voie de développement font face à de sérieux problèmes de traitement des déchets, d'autant que peu de sites de traitement sont acceptables du point de vue social, économique et de la santé publique.

Dans les villes plus importantes, la recherche de sites de décharge écologiquement sûrs et socialement acceptables est devenue un problème permanent et pour plusieurs villes, apparemment insoluble. Dans les agglomérations plus petites et les localités côtières périphériques, les zones de mangroves ou les plages sont devenues des décharges sauvages pour toute sorte de déchets, allant de carcasses de voitures aux ordures ménagères. La poursuite prévue de l'urbanisation et de l'industrialisation aggraveront d'autant plus ces problèmes.

Avec des systèmes sanitaires inappropriés pour l'évacuation et le traitement des eaux usées, la contamination coliforme élevée des eaux de surface et souterraines près des zones urbaines est fréquente. Il a été également signalé divers accidents de pollution par des toxines provenant de déchets industriels, des effluents d'abattoirs et d'usines de traitement alimentaire, par les biocides, et l'effluent pollué de scieries et de zones de traitement du bois.

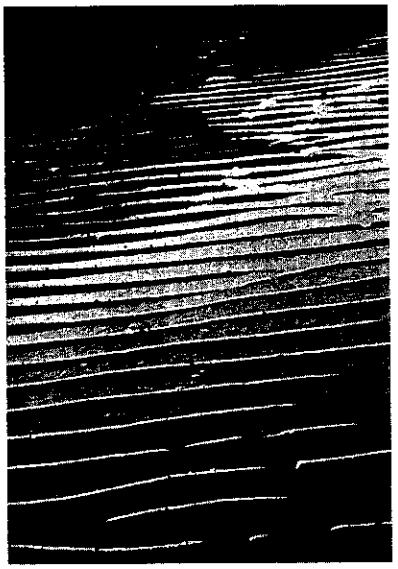

Ces problèmes et contraintes doivent être abordés si l'on veut parvenir à un développement durable. Au cours des années écoulées, nous avons tenté d'envisager nos préoccupations aux niveaux national et régional.

En 1972 la Déclaration de Stockholm lança un appel au respect et à la protection internationale de l'environnement «dans un esprit de coopération entre tous les pays, petits ou grands, sur un pied d'égalité». Vingt ans après l'UNCED fait un appel à ce même esprit, mais de façon plus urgente encore, pour «renverser le cours de la dégradation de l'environnement et établir …une manière responsable de vivre».

‹La Voie du Pacifique› est un ensemble de prises de positions des pays en vœu développement des Iles du Pacifique pour l'UNCED. Celles-ci sont le fruit d'un consensus et indiquent la voie pour un développement viable pour notre région.